

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris
Résultats de la Commission départementale d'aménagement commercial de Paris
CDAC de Paris - Année 2026

N° DOSSIER	ENSEIGNE/DOSSIER	OBJET DE LA DEMANDE	ADRESSE du PROJET	DATE de la CDAC	AVIS ou DÉCISION
D75-2025-259	«HERMÈS St-Honoré»	Extension de 515 m² d'une moyenne surface de secteur 2 à l'enseigne HERMÈS portant sa surface de vente de 2 150 m ² à 2 665 m ² .	24-32, rue du Faubourg Saint-Honoré 19-25, rue Boissy 75008 PARIS	23/01/26	Décision FAVORABLE
A75-2025-256	«MONOPRIX Malesherbes»	Création d'un ensemble commercial d'une surface de vente totale de 2 504 m² , composé d'une moyenne surface de secteur 1 de 2 314 m ² à l'enseigne MONOPRIX (étendue de 280 m ²) et d'une boutique (de secteur 2) de 190 m² .	43-47, boulevard Malesherbes 75008 PARIS	23/01/26	Avis DÉFAVORABLE
A75-2025-258A A75-2025-258C	«Ensemble commercial Maine Montparnasse»	Création de l'ensemble commercial Maine Montparnasse d'une surface de vente totale de 16 836 m² , composé de 9 moyennes surfaces de secteur 2 (2 120 m ² , 2 094 m ² , 1 799 m ² , 1 173 m ² , 1 140 m ² , 932 m ² , 929 m ² , 2 592 m ² , 2 333 m ²) et de 17 boutiques (de secteur 1 et 2) pour une surface de vente de 1 724 m ² .	66, boulevard du Montparnasse 2 à 36, rue du Départ 33 à 39, avenue du Maine 1 à 29, rue de l'Arrivée 75015 PARIS	23/01/26	Avis FAVORABLE
A75-2025-260	«MUJI - 126, rue de Rivoli»	Modification substantielle de l'autorisation d'exploitation commerciale obtenue le 29 mars 2022 pour la création d'un ensemble commercial . La surface de vente totale de l'ensemble commercial est désormais de 2 647 m ² (au lieu de 2 994,8 m ²). De plus, il sera désormais composé de 2 moyennes surfaces de secteur 2 (une moyenne surface MUJI de 1 894 m ² et un commerce « en blanc » de 753 m ²) au lieu des 3 moyennes surfaces prévues initialement.	122/126, rue de Rivoli 1, rue des Déchargeurs 30, rue des Bourdonnais 75001 PARIS	23/01/26	Avis FAVORABLE

N° DOSSIER	ENSEIGNE/DOSSIER	OBJET DE LA DEMANDE	ADRESSE du PROJET	DATE de la CDAC	AVIS ou DÉCISION
D75-2026-261	«Louis VUITTON - Rue François 1er»	Extension de 546 m² de la surface de vente d'un ensemble commercial composé de 3 moyennes surfaces de secteur 2 (ISSEY MIYAKE sur 833 m ² , Galerie d'art HAUSER & WIRTH sur 399 m ² et LOUIS VUITTON sur 546 m ²) portant sa surface de vente totale de 1 232 m ² à 1 778 m² .	26 bis à 32, rue François 1 ^{er} 75008 PARIS	06/03/26	Décision FAVORABLE
A75-2026-262	«HÔTEL DIEU»	Création d'une moyenne surface de secteur 1 de 2 654 m² de surface de vente dans le cadre du projet de restructuration de l'Hôtel-Dieu.	1, Parvis Notre Dame Place Jean-Paul II 75004 PARIS	06/03/26	Avis DÉFAVORABLE
D75-2026-264	«GALERIE 66»	Extension de 1 121 m² de la surface de vente d'un ensemble commercial de secteur 2 composé d'une moyenne surface (MAX MARA sur 510 m ²) et d'environ 14 boutiques portant sa surface de vente à 1 721 m² .	66 avenue des Champs-Élysées 75008 PARIS	16/06/26	Décision FAVORABLE